dépose un récipient plein d'eau bouillante sur le parquet. Elle sortit pour aller chercher un seau d'eau froide afin de refroidir cette eau bouillante. Pendant cette courte absence, la petite Marguerite Chopin, âgée de 2 ans, tombait dans le récipient d'eau bouillante. Le père, qui était présent, retira aussitôt son enfant, mais la pauvre petite était horriblement brûlée et expira mardi soir.

BELGIQUE

LETTRE DE BRUXELLES

Les travaux parlementaires. — La Chambre en vacances. — Le Sénat en séance. — Le projet de loi sur les accidents du travail

Bruxelles, le 29 avril. — Déjà on se préoccupe de la rentrée de la Chambre. Nous ne dirons pas de la rentrée des Chambres, puisque le Sénat a eu la malvaise fortune de siéger pendant les vacances de la Chambre. Il l'a fait avec conviction, volontiers, dirions-nous, tant il a mis de zèle à se réunir et à délibérer. On voyait qu'il ne l'avait plus fait depuis longtemps : trois mois durant, en effet, il avait demeuré au repos.

Les affaires du pays n'en allaient d'ailleurs pas plus mal pour cela. C'est, en effet, une chose maintenant bien constatée que moins les Chambres siègent et mieux cela vaut pour la tranquillité du pays. Pourquoi ? Parce que les socialistes ont introduit au Parlement de telles mœurs et parce qu'ils entravent si constamment le travail législatif, tandis qu'ils s'amusent à souffler la tempête populaire par les fenêtres du Parlement, qu'il vaut infiniment mieux que les Chambres soient en vacances.

En ce qui regarde le Sénat, il a depuis six mois un bureau tout spécialement pour ne pas guère se réunir : il est sans doute le mieux lotis. Il n'a plus de gîte à lui ! Depuis que les travaux de travaux publics et des Commissions ont été frappés à la poche des démolisseurs et des reconstructeurs, en vue d'agrandissements indispensables, il en est réduit à demeurer [illegible] à la Chambre. C'est dire qu'il ne peut guère siéger que lorsque celle-ci est elle-même au repos, c'est-à-dire en session tenue ces temps-ci par le Sénat et à laquelle, justement à cause de la période de vacances où tout le monde se sent, on n'a pas mis d'attention. A la vérité, le Sénat n'avait rien de vraiment intéressant à son ordre du jour et ses délibérations, sérieuses toutes de telles, intéressées, de la Chambre, n'offraient rien de bien palpitant.

— x —

Quand nos pères conscrits se réunirent encore, ils auront à faire bien des [illegible] — d'autres chats à fouetter. La Chambre leur aura envoyé [illegible] budgétaires, à traiter, sans le [illegible] ou sur la réparation des accidents du travail, sans parler des deux conventions [illegible]. Nos sénateurs auront donc chaud [illegible] et ils devront hucher tarte ; Aussi faudra-t-il prévoir qu'ils siégeront tard cette année et ils pourraient bien ne pas mettre avant septembre leurs traditionnels « Vas le Roi » de fin de session législative.

— x —

Tout cela, nos prédécesseurs [illegible] ! Car, pour que la Chambre [illegible] au Sénat le projet de loi sur les accidents du travail, il faut [illegible] ! Ce n'est pas en une fois [illegible].

Il faudra [illegible] que c'est chose qui va se faire. En [illegible] la Commission [illegible] qui avait à lui [illegible] — [illegible] — à faire mûrir la [illegible] en cette session [illegible] au point de l'élaboration définitive ! En [illegible] le dicrit [illegible] ne pourra [illegible] qu'en [illegible] avant la rentrée du travail parlementaire de la Chambre [illegible] dès le mardi 5 mai, [illegible].

Le [illegible] ? On peut encore se poser [illegible] de la Commission [illegible] nouvelles de la Commission [illegible] ne [illegible] l'état antérieur des choses. Le projet [illegible] devant la Chambre, à peu de chose [illegible] tel qu'il était [illegible] en [illegible] à la Commission. Tout au moins, [illegible] maintenant amendé par le Gouvernement en ce sens [illegible] la question [illegible] de la [illegible] de la [illegible] pour les deux [illegible] plus importantes [illegible] les différences qui [illegible] gouvernement [illegible] et [illegible] avant le [illegible] à la Commission ? Partisans et adversaires [illegible] obligatoire vont donc se retrouver aux prises [illegible] ci-devant. Partisans et adversaires de l'[illegible] du projet [illegible] vont se retrouver [illegible] sur les rangs [illegible] ; [illegible] tout comme antérieurement.

Des cas que sont nulles des nouvelles séances que la Chambre va consacrer à la session du projet ? On ne pourra [illegible] qu'en [illegible]. Tout ce que l'on sait c'est qu'il y a [illegible] discuté et que les orateurs ne [illegible] pas. On sait surtout que la discussion de l'article 1 a été interrompue brusquement et que c'est par [illegible] — simple [illegible] de la « discussion générale » — que la session commencera.

On [illegible] la liste des [illegible] pour traiter la première [illegible] de leur [illegible] : MM. Hoyois, Sugg[illegible], De Pontbriand, Petit, Smeets, Rendan, Henry De [illegible], Lemonnier, Vandergoten, Verhaegen, Tonnelier, Huysmans, Hambourg, Janson, Brenez, Heyman, Bilaut, M[illegible], Destrée, Terwagne, Hubaux, Pepin, Van [illegible], Dewalque, De [illegible], Woeste, Dubois, Beaudouin, Van [illegible], Hanssens, Antoine Delporte, Trasenster, Troclet, Davignon, De Backer, Van Cauwenbergh, Sauvagnat.

[illegible] signalé encore et elle [illegible] évidemment des modifications et interpellations nombreuses : à [illegible] que [illegible] résoudre de ce que le rapporteur et le ministre de l'Industrie et du Travail ouvriront vendredi bientôt [illegible] la reprise de la discussion par de grands discours.

LIBER.

ANVERS

EXPLOSION D'ACÉTYLÈNE. — *Un homme brûlé.* — Mardi soir, à huit heures, place de Meir, à Anvers, [illegible] d'un [illegible] du restaurant Riemsen. Venant de sauter, un ouvrier de peine attaché au restaurant, Frédéric Janssens, qui se trouvait près du générateur au moment de l'explosion, [illegible] bras et à la figure. Il s'est [illegible] de Lier se [illegible] au restaurant où on étouffait [illegible] les flammes qui dévoraient ses cheveux et ses vêtements en lui versant de l'eau sur le corps. Il a été [illegible] à l'hôpital ; son état est satisfaisant. Un autre [illegible] de peine, au moment de l'explosion, a été recouvert d'un tas de planches, mais il est resté à peu près indemne.

On ne sait au juste comment l'explosion s'est produite. Le restaurant n'a pas souffert. Seuls le plancher et le tout vitré de l'annexe, où se trouvait le générateur, ont été détruits.

CHARLEROI

UN DRAME ÉMOUVANT. — Un drame aux péripéties émouvantes vient de se passer à Charleroi. Le [illegible] de la maison de confections Ferrier, place du Sablon, avait été renvoyé, en avant conçu un violent désespoir. Il attendait le retour du directeur de la maison, M. Ferrier, et, hier matin, vers dix heures, après une vive discussion, il tirait coup sur coup de deux coups de martinet à la tête. M. Ferrier s'affaissa, grièvement blessé, et [illegible] Ferrier fils, ouvrit la fenêtre de [illegible] et se précipita dans la chambre, qui confine derrière [illegible].

Un [illegible], M. Sarin, se [illegible] à la tête et [illegible] les [illegible] du drame, se jette à l'eau. Mais la rivière est énormément grossie par la dernière crue ; le courant entraîne le noyé et le sauveteur. Celui-ci parvient un moment à saisir le premier pas le bras, mais un remous les sépare et M. Surin qui se sent envahir par les froid et couler à pic, est obligé lui-même de réclamer du secours. On lui jette une corde qu'il parvient à saisir et on le tire exténué à bord.

Quant au noyé, le flot l'entraîne et il disparaît bientôt à fond. C'est le nommé Albert E. Jonck, âgé de 36 ans, marié et père d'un enfant. Il était au service de M. Ferrier depuis de longues années, ainsi que sa femme, en qualité de cuisinière. Il s'adonnait, malheureusement, à la boisson.

Un de ses frères, qui avait commis une tentative de meurtre, il y a quelques années, contre M. Emile Maton, patron de l'Hôtel de l'Espérance, avait été tué l'année dernière à une usine de Marchiennes.

MONS

LE CRIME DE LENS. — *Un marchand de paille assassiné.* — Nos lecteurs se souviennent de l'assassinat d'un marchand de paille de Lens, Joseph Miroir. Le malheureux, assommé à coups de maillet, fut placé ensuite sous le tram vicinal de Baudour-Lens, qui décapita horriblement son corps. Un individu de Lens, Jules Demarbaix, bourrelier, fut accusé presqu'aussitôt d'être l'auteur de cet affreux crime et arrêté. La Chambre du conseil du tribunal de Mons vient de décerner contre lui une ordonnance de prise de corps. Demarbaix est renvoyé devant la Chambre des mises en accusation de Bruxelles. Les charges les plus accablantes pèsent sur l'accusé, qui proteste cependant de son innocence avec énergie.

ANTOING

L'ORAGE. — La foudre est tombée mercredi vers trois heures après midi, sur l'usine de l'Electricité, à Antoing. Il n'y a eu aucun accident de personne. La grille que le fluide a atteinte a quelque peu souffert ; mais la commotion a tellement été forte que les plombs des dynamos ont été fondus, occasionnant une certaine perturbation dans le service.

COURTRAI

LE CONSEIL COMMUNAL s'est réuni d'urgence mercredi soir à 6 h. 40, sous la présidence de M. Reynaert, bourgmestre. Etaient présents : MM. Tack, Vandale, échevins ; Noël, Hage, Vuylsteke, De Bien, Kerckhof, Delbaere, Robyn, Dressselaert, De Canniere, Gilion, conseillers. M. Gilbert Doutreligne remplit les fonctions de secrétaire.

Un seul objet est à l'ordre du jour : « Réalisation de l'emprunt de 300.000 francs ». C'est à la suite d'une dépêche venue de Bruxelles que le Collège échevinal a été obligé de convoquer le Conseil.

Dans une précédente séance le Conseil a décidé de réaliser les titres de rente belge transférés au nom de la ville par le Bureau de bienfaisance et les Hospices. La Province désire faire un emprunt de 200.000 francs, et elle demande de pouvoir disposer de 200.000 francs sur les 300.000 fr. Il faut donc une nouvelle délibération du Conseil. La première tendait à vendre les 300.000 francs en Bourse ; maintenant il s'agit de vendre seulement 100.000 francs et de transférer 200.000 francs au nom de la Province.

Le Conseil autorise le Collège échevinal à procéder à cette opération.

MOUSCRON

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — *Audience du mercredi 29 avril.* — Président, M. VANLANGENHOVE, juge de paix. — Ministère public, M. SMYTSTAIN, commissaire de police. — Greffier, M. DUFORT. — Pour débit en détail d'alcool, sans autorisation, 25 fr. d'amende à Cyriale Decrypère, de Dottignies. — Pour avoir pris ou détruit des oiseaux insectivores : 2 fr. à Jean Losfeld, d'Evrehailles. — Pour avoir pris ou détruit des grenouilles : 10 fr. à Jules Verbrackel, et 1 fr. à Louis Van Meerten, de Saint-Léger. — Défaut d'affichage du texte de la loi du 16 août 1887 relative aux cabarets : 1 franc à Marie Crupperaire, d'Herseaux. — Défaut d'éclairage et embarras de la voie publique, 5 fr. à Hector Allaert, de Bellegem. — Pour abandon d'attelage, 1 fr. à Floris Dupontieu, de Wattrelos, et 1 fr. à Théophile Vandevelde, d'Herseaux. — Non déclaration de résidence : 1 fr. à Joseph Ledrin, de Mouscron, et 1 fr. à Louis Lacroix, de Dottignies. — Non déclaration de changement de résidence : 1 fr. à Jules Van Ghenhove, Edouard Odon, Jules Vancoeckelbergh, et Henri D'Haeyun, de Mouscron. — Pour avoir logé trois personnes dans une chambre trop petite et non déclaration d'arrivée d'étrangers, deux fois 1 fr. à François Vandewyngaert, de Mouscron. — Pour avoir tenu un quartier sans autorisation, 1 fr. à Constantin Eggermont, de Mouscron ; 3 fr. à Henri Varrasse, id., et 1 fr. au même pour n'avoir pas déclaré l'arrivée d'un locataire. — Pour s'être masqué hors les jours de carnaval, 1 fr. à Edouard Devos, de Mouscron. — Pour avoir causé du désordre dans la station, 21 fr. 20 à Charles Le Febvre, de Mouscron. — Retraite de cabaret : 3 fr. à Désiré Desmet, de Mouscron. — Tapages nocturnes : 10 fr. à Désiré Hoeghe, Georges Verbauwede, Amiral Demedtmeester, Alexis Taelman, et Henri Taelman, de Mouscron. Ce dernier reçoit en outre 5 fr. d'amende pour ivresse publique. —Balayages des rues : 1 fr. à Alfred Himschens, de Gaulaghem. — Tapages nocturnes : 5 fr. à Valère Dosset ; id., 5 fr. et ivresse publique 5 fr. à Herman Demarque, de Mouscron.

WAEREGHEM

UN CONCOURS de calligraphie vient d'avoir lieu entre les élèves de onze à quatorze ans de toutes les écoles primaires de la Belgique. Le jury a eu à examiner plus de 3.000 épreuves. Le prix d'honneur a été attribué à un écolier de Waereghem, Hector Rapoye, âgé de 13 ans.

COMINES

UN CHEVAL EMPORTÉ. — Mercredi matin, un domestique au service d'un cultivateur de Ploegstert, croit-on, passait dans la rue du Faubourg, conduisant un cheval attelé à un chariot chargé de bois. A hauteur du petit pont jeté au-dessus d'une becque de la Lys, le cheval prit peur et s'emporta dans la direction de la gare. Il s'est abattu en face de l'estaminet *Sainte-Anne*, en se blessant grièvement.

UNE TROUVAILLE. — Une montre de dame en or, d'une valeur de 80 francs, a été trouvée mardi soir dans la rue du Chemin-de-Fer, près de la gare à Comines, par le garde-champêtre Goemaere. Celui-ci la remise à la propriétaire, Mme Vuylsteke Herlinvaux, cabaretière, rue Neuve, à Comines.

HERSEAUX

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS. — Dans la nuit de mardi à mercredi, d'audacieux malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de M. Théophile Ryckebosch, épicier-cabaretier, à la Broche de Fer. Ces individus avaient peut-être, pour entrer, une ouverture de cinquante centimètres de diamètre, dans le mur du magasin donnant sur un champ. Ils ont fait main-basse sur deux balles de café, un grand nombre de paquets de chocolat, ainsi que plusieurs boîtes de cigares, et d'autres marchandises diverses, le tout représentant une valeur approximative de cinq cents francs. Les malandrins ont, en outre, volé le tiroir du comptoir qui contenait environ six francs en monnaie menue. Ce ne le matin, à son réveil, que M. Ryckebosch constata le vol dont il venait d'être victime ; il en informa aussitôt M. Ver Eecke, brigadier-gardien-chef-chef. La gendarmerie de Mouscron, avisée à son tour, a ouvert une enquête.

BOSSUIT

UNE FÊTE MUSICALE est organisée pour le dimanche, 3 mai, à l'occasion de la kermesse. Les sociétés suivantes y participeront : 1° La fanfare *L'Union*, d'Helchin, directeur M. Decock ; 2° La fanfare *Les Vrais Amis*, de Saint-Genois, directeur M. C. Froedure ; 3° La fanfare *Les Amis Réunis*, d'Avelghem, directeur M. Vergracht ; 4° La fanfare *Les Amis Réunis*, de Moen, directeur M. Vuylsteke. Les sociétés participantes se réuniront à trois heures et demie précises, à l'estaminet *Le Faubourg*, pour se rendre en cortège à la Place. — Lundi, 4 mai, jeux populaires dans divers quartiers.

GRAND CONCOURS POUR BETAIL. — Mardi, 6 mai : 1° catégorie, taureaux de toute espèce ; 2° catégorie, génisses pleines n'ayant pas plus de deux dents d'adultes ; 3° catégorie, génisses pleines ou ayant vêlé, avec quatre ou six dents d'adultes ; 4° catégorie, vaches pleines ou laitières.

Pourront seuls participer au concours les cultivateurs qui sont membres du Syndicat d'Elevage de Bossuyt, Helchin, Moen. Tous les animaux qui ont obtenu une prime de circonscription au concours et expertise de Saint-Genois sont exclus du présent concours. Les animaux devront être exposés à la place de Bossuyt, à partir de deux heures et demie de l'après-midi. Chaque propriétaire est responsable des accidents que pourraient occasionner les animaux. Les taureaux ne pourront se présenter s'ils ne sont pas bouclés. Le jury se composera de trois membres étrangers au syndicat. Ses décisions seront sans appel. Tout cas non prévu sera jugé par le jury et par l'Administration locale. La distribution des prix aura lieu à la Maison communale, immédiatement après le concours.

TOURNAI

VOL. — Procès-verbal a été dressé à charge d'une nommée H. W., femme à journée, demeurant rue Aspoils, laquelle depuis quelque temps avait soustrait une somme de 90 francs au préjudice de Mme Vandevelde, boulevard Bara, chez qui elle travaillait. Une perquisition faite chez elle a amené la découverte d'une partie de l'argent volé.

MILICE. — Le Conseil de révision tiendra le mois prochain ses séances aux dates suivantes : les vendredi 1er, samedi 2, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15, samedi 16, mardi 19, mercredi 20, vendredi 22, samedi 23, mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30.

TEMPLEUVE

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE. — *Audience du 28 avril 1903.* — Présidence de M. CORPEZ, juge de paix. — Ministère public : M. Louis DESCHAMPS, échevin. — Pour vagabondage, Cotsier Henri, ouvrier agricole, domicilié à Hoûlin, est mis à la disposition du Gouvernement pour être interné pendant 2 ans dans un dépôt de mendicité. — Vélocipède non éclairé, 2 fr. conditionnellement à Bourgois Alfred, brasseur à Cysoing. — Pour avoir tenté du tir vicinal en marche, amende conditionnelle de 10 florins à Dobergue Albert, journalier à Templeuve. — Pour passage sans autorisation sur un terrain ensemencé, 2 fr. avec sursis, à Thiébaut Charles, ouvrier à Templeuve. — Pour destruction d'oiseaux insectivores, amende 5 fr. conditionnellement à Mathon Charles-Louis, journalier à Néchin. — Pour outrages à des témoins, 15 fr. à Vandewalle Octavie, ménagère à Estaimbourg. — Pour ivresse, amende de 3 fr. à Vandenbossche, Joseph, cabaretier à Evregnies.

Vêtements, pour hommes, sur mesure, coupe dernier genre, tissus exclusifs. S'adresser Compagnie Anglaise, Lille, 2 Grande-Place. 29126

LE PETIT MONITEUR
Quotidien Financier Belge
est envoyé **gratuitement** pendant huit jours à toute personne qui en fait la demande.
44, rue des Chartreux, Bruxelles. 22235

BULLETIN COMMERCIAL

du mercredi 29 avril 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	Roubaix-Tourcoing JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	ANVERS JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	LE HAVRE JOUR
AVRIL....1903	./.	./.	./.	./.	159...	159...
MAI.....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.30	./. 5.30	./.	159...
JUIN.....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.25	./. 5.27 1/2	160.50	160.50
JUILLET.....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.22 1/2	5.25 ./.	160.50	160.50
AOUT.....	5.40 ./.	5.40 ./.	5.22 1/2	5.25 ./.	161.50	161.50
SEPTEMB.....	5.40 ./.	5.40 ./.	5.25 ./.	5.25 ./.	162...	162...
OCTOBRE.....	5.40 ./.	5.40 ./.	5.25 ./.	5.25 ./.	163...	163...
NOVEMBRE....	5.40 ./.	5.40 ./.	5.25 ./.	5.25 ./.	163...	163...
DECEMBRE....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	163.50	163.50
JANVIER...1904	5.40 ./.	5.40 ./.	5.25 ./.	5.25 ./.	164...	164...
FEVRIER.....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.22 1/2	5.25 ./.	165...	165...
MARS.....	5.40 ./.	5.40 ./.	5.22 1/2	5.25 ./.	165.50	165.50

ROUBAIX-TOURCOING, 29 avril. — On a traité 20.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur mai, 5.000 kil. à 5,375 ; sur août, 5.000 kil. à 5.40 ; sur novembre, 10.000 kil. à 5,40. — Total : 20.000 kilos.

Le soir : Sans affaires.

LE HAVRE, 29 avril. — (Par dépêche). — Le marché est calme. — Ventes : 350 balles.

ANVERS, 29 avril. — (Par dépêche). — On a traité 270.000 kilos. — Le marché est calme.

En disponible : On a vendu 368 balles Plata.

— x —

Les quantités à offrir à la série des ventes coloniales qui s'ouvrira à Londres, le 5 mai, ont été arrêtées à 208.000 balles, dont 40.000 balles de Cap. Dans la première séance de mardi, MM. John Hoare et Cie, courtiers, offraient en vente 3.600 balles de Punta-Arenas.

ANVERS. — A la séance d'ouverture de la troisième vente publique de cette année, il a été offert : 1.221 balles Buenos-Ayres, dont 725 ont été vendues : 676 balles Montevideo, dont 426 ont été vendues ; 17 balles Rio-Grande, dont 17 ont été vendues ; 552 balles Australie, dont 159 ont été vendues, et 30 balles Cap, sont, au total, 2.496 balles, dont 1.327 ont été vendues. En présence d'un grand nombre d'acheteurs, tant du pays que de l'étranger, les enchères furent animées. Les prix payés sont en hausse de pleinement 10 centimes sur les cours du mois de mars.

COTONS

LE HAVRE, 29 avril. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est calme. — Ventes : 1.450 balles. — On cote : Avril, 64.62 ; mai, 64,65 ; juin, 64,62 ; juillet, 64,12 ; août, 64,00 ; septembre, 63,50 ; octobre, 58,75 ; novembre, 56,00 ; décembre, 55,25 ; janvier, 55,12 ; février, 55,00 ; mars, 54,87.

En disponible. — On a vendu : 100 balles New-Orleans à 69,50 ; 50 balles Texas à 67,50 ; Fully middling à 67,25.

LE HAVRE, 29 avril. — (*Par dépêche.*) — Clôture. — Le marché est calme. On a fait 1.750 balles. On cote : avril, 64.87 ; mai, 65.00 ; juin, 64.87 ; juillet, 64.37 ; août, 64.25 ; septembre, 63.75 ; octobre, 59.00 ; novembre, 56.25 ; décembre, 55.87 ; janvier, 55.37 ; février, 55.25 ; mars, 55.12. En disponible : 400 balles New-Orléans à 68.50.

LIVERPOOL, le 28 avril 1903.

(Circulaire de MM. S. Marshall, Bulley et Son, représentés à Roubaix par M. Ch. Devarrin.)

Nous venons de recevoir des échantillons de Broach de cette saison et remarquons qu'il y a de grandes différences entre les diverses expéditions. Les meilleures lots sont de classements et soie exceptionnellement bons, mais une assez forte quantité de Broach a été mélangée avec de la marchandise inférieure et est moins désirable. En jumels, la cote s'est réduite de 1/4 d par lb., pendant la dernière quinzaine, mais seulement pour le Fully Good Fair et au-dessous, tandis que les qualités Good et Fine restent inchangées. Le stock dans ces classements supérieurs est tellement réduit que le prix se tient ferme. L'on craint qu'une partie du coton expédié sur New-York ne sera pas admise à la livraison contre filières, mais il est certain qu'en face d'un cornar, les classeurs feront passer tout ce qui leur sera possible.

MARCHÉS DIVERS

LILLE, 29 avril. — *Marché aux blés et farines.* — Cours commercial. — Blés. — Les arrivages des blés étrangers ont influé tant soit peu sur les cours des blés indigènes. Ces derniers n'ont guère changé depuis quelques jours. L'on vend de 23.35 à 23.50 départ Nord et Pas-de-Calais, et la meunerie du Nord paie 23.75 à 24 fr. rendu. — Farines. — Demande toujours active avec tendance calme. L'on vend de 32.00 à 32.50, suivant marques (pour qualité supérieure). Tendance à considérer comme plus calme, tant en blés qu'en farines. Le tout aux 100 kilos.

— *Bourse Linière.* — Lins de Russie. — La fermeté domine dans tous les genres. Assez bon courant d'affaires. — Lins de pays et de Belgique. — Demande régulière et prix en faveur des vendeurs. Les apports sur les marchés se réduisent de plus en plus. Quant aux lins jaunes de Courtrai, ils restent l'objet d'un bon courant pour l'exportation à prix bien tenus. — Etoupes de peignage. — La demande a été plus importante que la semaine précédente. Le choix s'est encore principalement porté sur les sortes rouies à l'eau. Il se serait fait également des affaires en genres rouis à terre si les prix avaient été plus abordables. — Fils. — Prix très fermes ou en hausse. Courant d'affaires assez actif. Question de la matière première toujours préoccupante. — Toiles. — Le courant d'affaires se ralentit sensiblement, mais les prix restent très fermement tenus dans tous les genres. — Fils de jute. — Il se fait plus d'affaires. Les prix sont fermes. — Chanvres. — En brut, situation d'attente. Les filés sont fermes avec tendance à la hausse.

— *Marché aux bestiaux du 27 au 29 avril 1903.* — Bœufs : amenés, 214 ; 1re qual., 0.92 ; 2e, 0.83 ; 3e, 0.72. — Vaches : amenées, 176 ; 1re qual., 0.77 ; 2e, 0.67 ; 3e, 0.57. — Taureaux : amenés, 48 ; 1re qual., 0.75 ; 2e, 0.67 ; 3e, 0.55. — Veaux : amenés, 363 ; 1re qual., 1.20 ; 2e, 1.12 ; 3e, 1.00.

DEYNZE, 29 avril. — Pommes de terre, les 100 kil., 11.00 à 13.00 ; beurre, le kilo, 2.50 à 2.70 ; étoupes, déchets de lin, les 100 kil., 1re qual., 25.00 à 30.00, 2e qual. 20.00 à 25.00, 3e qual. 15.00 à 20.00, 4e qual. 10.00 à 15.00 ; œufs, les 26, 1.63 à 1.72 ; jambons, le kilo, 1.55 à 1.65 ; gorets, par tête, 28.00 à 42.00 ; poulets, le couple, 6.50 à 8.00 ; lapins, le kilo, 0.70 à 0.80.

RENAIX, 29 avril. — Froment, les 100 kil., 16.00 ; méteil, 10.00 ; seigle, 9.00 ; avoine, 15.25 ; féveroles, 17.00 ; pommes de terre, 9.75 ; paille, 4.25 ; foin, 5.50 ; beurre, le kilo, 2.65 ; œufs, les 25, 1.55.

BULLETINS FINANCIERS

du mercredi 29 avril 1903

PARIS, 29 avril.

Hier, la Rente française s'était assez bien relevée, aujourd'hui sur des offres assez nombreuses, venant d'un peu partout, elle est retombée à 97.78.

Des nouvelles tendancieuses ont été mises en circulation. Tour à tour, on a annoncé la démission de plusieurs fonctionnaires ou officiers généraux, étaient là des prétextes peu raisonnés, susceptibles cependant d'influencer quelque peu la spéculation qui ne raisonne toujours qu'une fois l'opération effectuée. Que nous ayons des démissions — ce qui n'est pas douteux — cela doit peu importer. Tout le monde peut être utile, mais en France comme ailleurs, personne n'est indispensable.

L'Extérieure, qui a débuté à 88.05, clôture à 87.97, le marché du titre restant toujours quelque peu discuté, quelques esprits chagrins affirmant que le résultat des élections ne satisferait pas tous les membres du cabinet espagnol.

Les Fonds ottomans, sur les bruits que l'unification serait incessamment solutionnée, ont été répondus : la série C à 32.07 et la série D à 29.77.

L'Italien clôture à 103.50. Le Portugais à 32.25 et l'Argentin 1900 à 78.10.

Très tourmentée, la Traction a évolué de 12 à 11 fr. La Thomson, comme conséquence de non paiement d'un dividende aux Chemins de fer Negentais passe à 592.

Le Métropolitain a été répondu à 61 et le Rio, sur des ordres d'achats transmis de Londres, basés sur la reprise du métal, a été répondu à 1.265, amenant un raffermissement général des tendances du marché.

Briansk 275, Sosnowice et Aguilas 1.738 et 155, ont fait preuve d'une certaine fermeté.

Le marché des valeurs sud-africaines n'a présenté quelque animation à la réponse des primes De Beers 0.50, Rand Mines 281, Goldfields 197.

SAINT-MAURICE,
Directeur du Contrôle des Valeurs Mobilières,
26, rue Etienne-Marcel, Paris.

BRUXELLES, 29 avril.

Les craintes qu'inspirait la liquidation de Paris paraissent dissipées.

Les négociations restent fort restreintes, mais les cours se maintiennent aisément.

Voici la coture : Brésil 76 7/16, Extérieure 87 3/16, Saragosse 336 ½, Nord d'Espagne 211, Métropolitain 630, Parisienne 202 ½, Portugais 32 3/16, Turc T 31.90, Turc D 29.70, Banque ottomane 602, Lots turcs 125 ½, Rio 1.268.

Notre marché du comptant reste à peu près dans les mêmes dispositions qu'hier : rentes invariables, lots de villes en meilleure tendance, obligations de tramways recherchées, grands établissements de crédit soutenus.

Les Chemins du Congo s'améliorent : l'ordinaire à 1.255, la part de fondateur à 3.400.

La Wilkemaëlle progresse à 1.130.

La baisse ne s'accentue pas en valeurs sidérurgiques, mais les transactions restent limitées. La privilégiée Métallurgie Roumaine reste demandée à 17.

Les valeurs charbonnières sont en général plus hésitantes. Les Réunis de Charleroi font exception à 1.357.50.

Aux zincs, baisse nouvelle de l'Asturienne à 5.520.

Valeurs coloniales en reprise : privilégiée Haut Congo 514,50, ordinaire 950, privilégiée Katanga 1.185, ordinaire 1.092,50.

FOIRE DE ROUBAIX

THÉATRE-HIPPODROME. — *Roche-Circuit.* — La plus grande troupe de variétés. — Numéros sensationnels constamment renouvelés. — Tous les soirs à 8 h. ½. Dimanches, lundis et jeudis, matinées à 3 h. précises. 28426

GRAND CINÉMATOGRAPHE FRANÇAIS (Derrière les Halles). — E. Thévenon, Direct. Etablissement de 1re ordre. Cinématogr. Lumière. Proj. de fam. De 4 à 11 h.

GRAND-PALAIS DES CINÉMATOGRAPHES ÉLECTRIQUES. — Tous les jours séances à 3 h. et à 8 h. Place estaminet *Au charbonnier français.*

THÉATRE MORIEUX (Face à la fabrique Emile Eloy). — Théâtre mécanique. Programme nouveau. 2 représentations par jour. Matinée à 3 h. ½. Soirée à 8 h. ½.

MÉNAGERIE BEDENBACH Grand établissement zoologique. Ouvert à 2 h. et le soir à 8 h. ½. 3 dompteurs et une dompteuse faisant travailler 25 animaux. 28429

Théâtre GRANSART-COURTOIS. *pris la rue du Bassin.* — Jeudis, dimanches et Fêtes, à trois et cinq heures, Matinées de Famille. Tous les soirs, à huit heures et demie, Spectacles variés, Prestidigitations, les Transformations de Fregoli, les Casseurs d'assiettes, le Cakewalk américain, dansé comme par les créateurs.

GRAND PALAIS ÉLECTRO-MÉCANIQUE J. Tewe, Direct. Splendide carrousel-Salon. Eclairé à l'électricité. Ouvert tous les jours. Mardi et vendredi, bataille de fleurs et confettis. 28431

BIOHAMA. direct. C. Sckramson, r. du Bassin. Cinématographe : La sorcière Mariella, le looping the loop, le cercle de Mort, etc.

EMULSION COUVREUR
aux hypophosphites de chaux et de soude
Le litre 3 fr. 50
On peut vendre des EMULSIONS à meilleur marché, mais je tiens à ne fournir que des produits supérieurs et capables de guérir, ils coûtent donc moins cher que **ceux qui ne font Rien.**
D'importants achats d'**HUILE DE FOIE DE MORUE** passés avant l'hiver me permettent de vendre ce produit très pur à **1 fr. 80 le litre,** spécialité de la **Pharmacie Couvreur, 32, rue Neuve, Roubaix.** 29262

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

POUR LES FÊTES DES 31 MAI ET 1er JUIN. — Le Nord-Touriste ayant accepté de participer à la grande cavalcade organisée à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel hôpital de Roubaix, prépare, d'accord avec l'Automobile-Club du Nord, le char automobile du Tourisme. Autour du char seront représentés les âges du cyclisme, mais pour rendre plus intéressante cette exhibition rétrospective, le Comité organisateur serait reconnaissant aux constructeurs, négociants en cycles, ou à tout propriétaire d'anciens « vélocipèdes » en bois, draisiennes, bicycles, tricycles, etc., de vouloir bien les mettre, pour la circonstance, à la disposition de la Société, en le faisant savoir le plus tôt possible, au siège social : 104, rue du Moulin, à Roubaix.

LA COURSE WASQUEHAL-FLEURBAIX. — Une grande course vélocipédique sur le parcours Wasquehal-Fleurbaix et retour (60 kilomètres), réservés aux amateurs libres, est organisée par la société *Les Joyeux Cyclistes*, établie à la coopérative *L'Espérance*, à la Planche-au-Bois, derrière l'église du Blanc-Seau, avec le concours de l'harmonie *La Jeune France*, pour le dimanche 7 juin 1903. 100 francs de prix en espèces et objets d'art. Douze prix, plus un prix spécial qui sera attribué au premier coureur signant au contrôle de Fleurbaix. Mise : 1 fr. 50 payable à l'inscription. Les engagements seront reçus au siège de la société jusqu'au dimanche 7 juin, à midi.

L'IDÉAL DU TOURISTE c'est le mouvement *trois vitesses et roue libre*, système Brossard, brev. S. G. D. G. en France et à l'étranger.

Applicable sur toutes bicyclettes à chaîne. Dépositaire pour le Nord et la Belgique : Victor KIEBBE, rue de Rohan, 21, Roubaix. Prix du changement de vitesse, 125 francs. Coût du montage, de 15 à 30 francs. 26294

— x —

PNEUMATIQUES MICHELIN
PHARES ET LANTERNES DUCELLIER
F. DEVOUGE, 16, rue de Lannoy, Roubaix. 27784

— x —

HIPPISME

COURSES A COLOMBES

du mercredi, 29 avril

Paris, 29 avril. — (*Par dépêche.*) — Devant les résultats obtenus dans le recrutement des jockeys, grâce à la Société de Sport de France, les réunions de Colombes deviennent de jour en jour plus populaires sur cet hippodrome, et, aujourd'hui, l'assistance était aussi nombreuse que possible pour une réunion de semaine. Le temps s'est maintenu assez agréable et le terrain était bon. Voici les résultats :

Prix des Hautes-Plaines (à réclamer, 3.000 fr., 2.100 mètres) : 1er, Andreus (A. Ferrès), pesage 234.50, placé 186.50, pesée 107.50, place 58.50 ; 1er, Stradella II (Bernard), pesage 31.50, place 29.00, pelouse 15.50, placé 14.50 ; 3e, Phanette (Doux), pes. 27.00, pel. 13.50.

Deuxième épreuve : 1er, Andreus (A. Ferrès), pesage 19.00, pelouse 10.50.

Prix Velléda (4.000 fr., 2.100 m.) : 1er, Anolem (Belhouse), pesage 42.50, place 15.50, pelouse 27.50, placé 9.00 ; 2e, Norma (A. Barrett), pes. 13.50, pel. 7.50 ; 3e, Dalila (Doux), pes. 26.00, pel. 10.00.

Prix Magellan (4.000 fr., 2.100 m.) : 1er, Champ de Mars (Stubbings), pesage 14.50, placé 15.00, pelouse 7.00, place 5.50 ; 2e, Fitz Omnium (Prittchett), pes. 22.00, pel. 8.50.

Prix d'Ermont (steeple-chase, hacks et hunters, gentlemen-riders, 2.500 fr., 4.500 m.) : Ecurie de Cherisey, pesage 22.00, pelouse 11.50 ; 1er, Cymbalier (M. de Lean cazes), pes. 34.50, pel. 21.00 ; 2e, Cantinière (M. Balsan), pes. 20.50, pel. 8.00 ; 3e, Gradli (M. de la Bosse), pes. 17.